

21 décembre 2021

Chère adhérente, Cher adhérent

Je reviens vers vous à l'approche de la fin de l'année pour vous faire part des principaux points marquants de la vie de votre Mutuelle.

Notre Assemblée générale 2021 s'est tenue à huis clos le 24 juin dernier. Toutes les résolutions soumises ont été approuvées, en particulier celle sur les comptes 2020 qui faisaient apparaître un résultat positif net d'impôts de 436 840 €, affecté en totalité au poste de report à nouveau et donc à la consolidation des fonds propres de la MIC.

Un autre sujet important de cette Assemblée a été la modification des statuts de la Mutuelle. J'en rappelle les principaux points :

- Clarification de la définition des membres participants et introduction de membres honoraires pour inclure les personnes morales souscriptrices de contrats collectifs.
- Changement de siège social
- Simplification, autant que possible, des procédures exigeant ou pas la ratification de l'Assemblée Générale : modification du Règlement Mutualiste, modification des cotisations et prestations.
- Allègement de la rédaction en supprimant les reproductions littérales d'articles du Code de la mutualité.
- Ajout de la notion de dirigeant effectif.

Les comptes au 30 juin ont fait apparaître un résultat bénéficiaire. Les fonds propres de la Mutuelle croissent ainsi régulièrement, ce qui consolide notre solvabilité conformément aux prévisions communiquées à notre autorité de contrôle.

Cette bonne gestion de la Mutuelle est un gage de pérennité pour les assurés.

Notre activité est, en effet, soumise à de nombreux aléas. L'épidémie de Covid de ces deux dernières années en a été l'exemple le plus frappant. Elle a ensuite engendré la taxe Covid dont le montant imposé aux mutuelles complémentaires pourrait croître encore en 2022.

Une autre menace pour notre rôle d'organisme complémentaire à l'assurance maladie a pris forme avec le projet de « Grande Sécu » qui attribue à la Sécurité Sociale la prise en charge de la quasi-totalité des dépenses de santé, la part complémentaire actuelle assurée par les mutuelles se réduisant considérablement. Ce projet a, pour le moment, été écarté.

Tous ces événements ne nous empêchent pas de garder confiance dans notre avenir.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année,

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

Le Président  
Jean-Yves Hermenier